

Présence à la tribune

M. Broadbent: Cela veut donc dire qu'avec la baisse du prix du pétrole vendu par les pays membres de l'OPEP, les consommateurs et les industriels canadiens vont eux aussi bénéficier d'une diminution du prix du pétrole.

* * *

L'ÉCONOMIE**ON DEMANDE UNE STRATÉGIE INDUSTRIELLE**

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Ma dernière question s'adresse, elle, au ministre des Finances. Son prédécesseur a manqué à la promesse qu'avaient faite les libéraux de mettre en place une stratégie industrielle, lorsque, dans son budget de 1981, il a fondé pratiquement toutes ses espérances en matière de recettes fiscales sur la hausse éventuelle du prix du pétrole par les pays membres de l'OPEP. Nous constatons aujourd'hui les énormes conséquences de cette erreur et à quel point il est regrettable que le gouvernement ait abandonné l'idée d'une stratégie industrielle.

Dans son prochain budget, verra-t-il à ne pas répéter de nouveau cette erreur qui a entraîné des milliers de licenciements et un énorme manque à gagner, et va-t-il, cette fois, tenir la promesse que le premier ministre avait faite au pays lors de la campagne électorale de 1980 et proposer enfin une stratégie industrielle pour le pays?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je dois me dissocier des propos du chef du Nouveau parti démocratique en autant qu'ils s'appliquent à mon prédécesseur. Dans son budget de novembre 1981, mon prédécesseur n'avait pas basé toute sa stratégie économique sur une certaine prévision des prix du pétrole. En ce qui touche au contenu de mon prochain budget, j'invite le chef du Nouveau parti démocratique à être patient, et quand le budget sera présenté je suis sûr qu'il sera heureux de son contenu, et que ce budget gagnera son appui enthousiaste.

* * *

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE DANS LA TRIBUNE DU MINISTRE DE LA JUSTICE DU YUKON, L'HONORABLE CLARKE ASHLEY

Mme le Président: Je voudrais signaler à l'attention de la Chambre la présence dans notre tribune de l'honorable Clarke Ashley, ministre de la Justice du Yukon.

Des voix: Bravo!

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LA HAUSSE DU CHÔMAGE CHEZ LES FEMMES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. David Crombie (Rosedale): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Hier, le ministre à la condition féminine a déclaré à la

Chambre qu'à son avis, «le nombre des femmes en chômage n'a pas beaucoup augmenté». Le ministre n'ignore pas, j'en suis sûr, que l'année dernière, le taux de chômage des femmes a augmenté de 41 p. 100, battant tous les records depuis la crise des années 30. Le ministre pense-t-il comme sa collègue qu'il s'agit d'un taux de chômage acceptable?

● (1430)

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, si j'ai bien lu le hansard, le ministre d'État à la condition féminine n'a pas dit que c'était acceptable. Elle a simplement fait remarquer aux députés de l'opposition que le taux de chômage n'avait pas augmenté aussi fort ou aussi brutalement pour les femmes que pour les autres groupes. Il est resté relativement stable. Comme nous l'avons souligné souvent ici même, le gouvernement trouve les taux de chômage actuels inacceptables, et c'est pourquoi nous faisons l'impossible pour les réduire.

LE RECYCLAGE DES FEMMES

L'hon. David Crombie (Rosedale): Madame le Président, si le ministre relit le hansard, il verra que les paroles de sa collègue sont fort claires. Elle a dit:

... le nombre des femmes en chômage n'a pas beaucoup augmenté.

Je cite textuellement ses paroles. Le ministre se souviendra également que Heather Menzies a récemment présenté un rapport sur les conséquences de la micro-technologie sur l'emploi des femmes. M^{me} Menzies indiquait dans ce rapport que, d'ici la fin de la présente décennie, nous aurions près d'un million de femmes en chômage à moins de mettre l'accent sur les programmes de formation. Devant cette situation, le ministre d'État à la condition féminine a déclaré hier:

Je veux parler du fait que les femmes ne peuvent pas participer au programme de recyclage parce qu'elles n'ont pas reçu une formation de base suffisante en sciences et en mathématiques.

Le gouvernement estime-t-il que ces femmes ne peuvent être recyclées ou le ministre à la condition féminine a-t-elle de nouveau parlé sans réfléchir?

L'hon. Judy Erola (ministre d'État (Mines)): Madame le Président, je voudrais fournir des explications au sujet de cette déclaration.

Des voix: Oh, oh!

Mme Erola: Il ressort des entretiens que j'ai eus avec de nombreuses personnes, y compris le chef du groupe d'études, Margaret Fulton, et tous ceux qui s'intéressent de très près au recyclage des femmes, qu'il s'agit d'un problème fondamental. L'enseignement des mathématiques et des sciences dans les écoles primaires et secondaires n'a pas été poussé assez loin. Par conséquent, les femmes sont incapables de profiter des programmes de formation que le gouvernement fédéral leur offre. Les gouvernements provinciaux n'ont pas su s'acquitter de leurs responsabilités à l'égard des femmes.